

Bourgogne, Saône-et-Loire
Allériot
PK 150

port d'Allériot

Références du dossier

Numéro de dossier : IA71003627

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Saône navigable en Bourgogne-Franche-Comté (la)

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : port

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales :

Historique

Le port d'Allériot est qualifié de "commode" par Courtépée. On y dépose des bois, du charbon, des fagots, du foin provenant des alentours et destinés à approvisionner Lyon. Courtépée mentionne également un bac pour rejoindre la rive voisine à hauteur de Sassenay. À la fin du 18e siècle, Dumorey en donne une description similaire : lieu de chargement de bois, de tuile et de fourrages. Le cadastre de 1824 mentionne la présence du port d'Allériot, en bordure de Saône. Le port, comme le passage d'eau, sont également indiqués sur les cartes topographiques de la Saône (vers 1864). Il était aussi utilisé pour le déchargement de pierres. Enfin, il figure sur la liste des ports de la Saône dressée par Larue (1877).

Période(s) principale(s) : Temps modernes, Epoque contemporaine

Description

Les aménagements de la rive gauche sont sommaires, la rampe d'accès à la rivière est goudronnée, de même que les espaces alentours (parking). Le port est devenu un lieu de pêche professionnelle. Les maisons qui longeaient le port sur les cartes postales anciennes sont toujours présentes, notamment les deux auberges-restaurants : anciennement restaurants Vernier et Sarre. Les produits qui y étaient servis étaient directement pêchés en rivière et ont fait le succès de ces deux auberges tout au long du 20e siècle.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Côte-d'Or. Série C : C 4461. **Mémoire au sujet de la navigation sur la rivière de Saône**. Thomas Dumorey, 30 août 1779.

Bibliographie

- **COURTEPEE, BEGUILLET. Description générale et particulière du Duché de Bourgogne. Tome III : Bailliages de Charolles, Montcenis, Semur, Chalon-sur-Saône et Noyers.**
COURTEPEE, BEGUILLET. *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne. Tome III : Bailliages de Charolles, Montcenis, Semur, Chalon-sur-Saône et Noyers.* Avallon : Editions F.E.R.N., 1967 (3e ed.).
- **Larue, Antoine. Manuel des voies navigables de la France, avec leur prolongement au delà des frontières. Le Creusot : Pautet, Libraire-Editeur. 1877.**
Larue, Antoine. *Manuel des voies navigables de la France, avec leur prolongement au delà des frontières.* Le Creusot : Pautet, Libraire-Editeur. 1877.

Liens web

- Restaurant VERNIER: une page se tourne en 2011 : <https://www.mairie-alleriot.fr/documents/portal70/texte-vernier-pour-site.pdf>

Illustrations



Vue d'ensemble du
site du port d'Allériot.

Phot. Thierry Kuntz

IVR26_20207100358NUC4A



Vue d'ensemble du
site du port d'Allériot.

Phot. Thierry Kuntz

IVR26_20207100359NUC4A

Dossiers liés

Est partie constituante de : bief d'Ormes ; ancien bief de Gigny (IA71003607) Bourgogne, Saône-et-Loire, Écuelles, PK 175

Dossiers de synthèse :

La Saône navigable en Bourgogne-Franche-Comté (IA00141307)

Les ports de la Saône navigable en Bourgogne-Franche-Comté (IA00141438)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site du port d'Allériot.

IVR26_20207100358NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du site du port d'Allériot.

IVR26_20207100359NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation